

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et
adolescents**

Déploiement national

**Groupe scolaire de l'Ouest
Ecole maternelle de l'Ouest
Dijon (Côte-d'Or (21))**

Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

Aout 2011– N°0210107C_RT2

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Groupe scolaire de l'Ouest
Ecole maternelle de l'Ouest
Dijon (Côte-d'Or (21))**

Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

Aout 2011– N°0210107C_RT2



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Benoit MONNIOT	Ingénieur de projet
Vérificateur	Anne BARITEAU	Directrice de projet
Approbateur	Alain ROGER	Directeur de projet

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS*¹. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire

L'école maternelle de l'Ouest est localisée 2 boulevard de l'Ouest à Dijon (21).

Cette école, propriété de la Mairie de Dijon, accueille 100 enfants âgés de 2 à 6 ans ainsi que 8 adultes (personnel). Elle fait partie du groupement scolaire de l'Ouest avec l'école élémentaire de l'Ouest (ETS 0211992B) située de l'autre côté du boulevard de l'Ouest, au numéro 3.

Les bâtiments de l'école maternelle de l'Ouest ont été construits entre 1956 et 1957, sur une parcelle mitoyenne à celle d'un ancien atelier de mécanique générale (*BASIAS*² BOU2100540) ce qui a motivé son intégration à la liste des établissements concernés par la démarche de diagnostic.

L'étude historique et documentaire a montré que la durée d'exploitation des activités potentiellement présentes est estimée au maximum à un mois et demi. En l'absence d'information complémentaire sur les matériaux ferreux stockés sur ce *BASIAS*, de l'éventuelle influence de ce stockage et de la présence d'un jardin pédagogique, il est recommandé de contrôler la qualité des sols de l'ETS.

Aucun autre ancien site industriel a été identifié comme susceptible d'influencer la qualité des terrains au droit de l'ETS, en raison de leur activité, de leur éloignement et/ou de leur position hydraulique par rapport à l'ETS.

Résultats des investigations

Des investigations de phase 2 ont donc été menées sur le milieu « sol » au droit des espaces verts de la cour de récréation et du jardin pédagogique de l'ETS. Dans le but d'apprécier au mieux la qualité des sols présents au droit des zones non recouvertes de l'école maternelle, des investigations ont également été réalisées au niveau des sols nus de l'école élémentaire de l'Ouest (ETS 0211992B).

¹ *BASIAS* : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Services

² Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service

Les éléments de la phase 2 du diagnostic ont montré que :

- des hydrocarbures totaux et des HAP ont été mis en évidence dans les sols à des teneurs du même ordre de grandeur que celles pouvant être rencontrées à l'extérieur des ETS ;
- des éléments traces métalliques ont été mis en évidence dans les sols à des teneurs légèrement supérieures au bruit de fond géochimique sans pour autant constituer d'anomalies ;
- des PCB ont été mis en évidence à l'état de traces au niveau des espaces verts des ETS, sans pour autant constituer d'anomalies.

Ainsi, la qualité des sols ne pose pas de problème pour les usagers de l'école maternelle de l'Ouest dans sa configuration actuelle.

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, nous proposons le classement de l'école maternelle publique de l'Ouest (ETS n°0210107C) en catégorie « **A : Les sols de l'établissement ne posent pas de problème** ».

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».